



École de la Samare  
3000, rue Du Chalumeau  
Sherbrooke (Québec) J1G 5E9  
Téléphone : 819-822-6888  
Télécopieur : 819-822-4537

## PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

*Présences :*

Stéphane Baril, directeur	<input checked="" type="checkbox"/>	Stéphanie Marsan, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Caroline Bolduc, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	Josée Martel, sec. d'école	<input checked="" type="checkbox"/>
Ann Dion, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	Nancy Rhéaume, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Marlène Côté, parent	<input checked="" type="checkbox"/>	Lisa-Anne St-Pierre, Tech. SDG	<input checked="" type="checkbox"/>
Rosalie Lemay, substitut	<input checked="" type="checkbox"/>	Jonathan Therrien, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Mélissa Leroux, parent	<input checked="" type="checkbox"/>		

*Secrétaire de réunion :* Nancy Rhéaume

---

### 1. MOT DE LA BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM;

Mot de bienvenue par Stéphane Baril.

Quorum est constaté

### 2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE;

Mme Nancy Rhéaume assume le rôle de secrétaire pour la rencontre de ce soir. Pour les prochaines rencontres, le rôle de la secrétaire sera partagé comme suit :

- |                                  |                      |
|----------------------------------|----------------------|
| - Rencontre du 3 novembre 2022 : | Mme Josée Martel     |
| - Rencontre du 26 janvier 2023 : | Mme Stéphanie Marsan |
| - Rencontre du 13 avril 2023 :   | Mme Rosalie Lemay    |
| - Rencontre du 1er juin 2023 :   | M. Jonathan Therrien |

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

M. Stéphane Baril fait la lecture de l'ordre du jour. Celle-ci est;

Proposé(e) par M Jonathan Therrien  
Appuyé(e) par Mme Nancy Rhéaume  
Adopté à l'unanimité

**4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2022;**

M. Stéphane Baril fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2022. Celle-ci est;

Proposé(e) par Mme Mélissa Leroux  
Appuyé(e) par Mme Nancy Rhéaume  
Adopté à l'unanimité

**5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2022;**

**Point 18 (La Fondation);**

La présidence sera choisie lors de la prochaine rencontre qui se tiendra le lundi 26 septembre prochain.

M. Stéphane propose que l'élection des prochaines présidences se tienne lors de la dernière rencontre à la fin de l'année scolaire plutôt que lors de la rentrée. Cela facilitera la tâche lorsqu'il y a des prises de décisions en début d'année. Les membres approuvent cette proposition.

**Point 20 (Go Fund Me);**

Nous sommes la première école à pouvoir faire une campagne de financement à l'aide de la plateforme « **Go Fund Me** ». Des démarches ont été faites en ce sens au Centre de service scolaire par M Stéphane Baril afin que ce soit accepté. Les enseignantes Martine Bolduc, Janie Provost ainsi que Cyntia Gauthier ont travaillé fort pour le lancement en ligne de cette campagne. Il est maintenant possible de partager le lien avec les gens de notre entourage. D'ailleurs, celui-ci sera publié sur la page Facebook des parents des élèves de l'école de la Samare. L'objectif est d'amasser un montant de 6 000 \$.

**6. PAROLE DU PUBLIC;**

Rien à ce point.

**7. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE; PROCÉDURE, ÉLECTION ET SUBSTITUT;**

Le poste de la présidence est ouvert, car le mandat de Mme Julie Bélanger est terminé.

M. Stéphane Baril explique le rôle de la présidence aux membres.

- Mme Leroux propose Mme Nancy Rhéaume
- La proposition est appuyée par Mme Rosalie Lemay

Mme Nancy Rhéaume refuse.

- Madame Leroux propose Mme Marlène Côté
- La proposition est appuyée par M Jonathan Therrien.

Mme Marlène Côté refuse.

- Mme Lisa-Anne St-Pierre propose Mme Mélissa Leroux
- La proposition est appuyée par Mme Nancy Rhéaume

Mme Mélissa Leroux accepte le rôle de la présidente

Le poste de la vice-présidence est ouvert. M. Stéphane Baril explique le rôle de la vice-présidence aux membres.

- Mme Marlène Côté se propose
- La proposition est appuyée par Mme Josée Martel

Mme Marlène Côté accepte le rôle de la vice-présidence

**8. ENTRÉE SCOLAIRE - DÉROULEMENT;**

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, les membres ont tout de même apporté des points à améliorer;

Mme Marlène Côté suggère de placer les affiches indiquant les niveaux scolaires plus élevées, de façon à mieux les voir, car la file d'élèves ne permettait pas la visibilité. Mme Mélissa Leroux approuve et ajoute que ces affiches pourraient être placées sur la clôture.

Mme Nancy Rhéaume a suggéré de remettre, comme dans le passé, par niveau scolaire plutôt que par cycle, car des parents ne comprenaient pas bien dans quel cycle se situait leur enfant.

Mme Mélissa Leroux mentionne que la qualité du son ne permettait pas de bien entendre la direction.

Mme Stéphanie Marsan a apprécié que les élèves de maternelle commencent plus tard que les autres niveaux. Cependant, elle aurait souhaité avoir un suivi sur le déroulement de la journée de son fils. Mme Marlène mentionne que dans une autre école, les parents ont une feuille contenant l'information sur le début d'année. Mme Marlène Côté fera suivre celle-ci à M. Stéphane Baril afin de lui montrer un exemple. Mme Marsan a adoré que les élèves de maternelle entrent plus tard, mais aurait aimé avoir plus de suivi sur le déroulement avec son enfant.

Madame Mélissa Leroux propose de pouvoir entrer dans la classe de maternelle à la rentrée, M. Stéphane Baril explique que c'est plus difficile ensuite pour la séparation avec les parents alors les parents n'entreront pas en classe la journée de l'entrée. Cependant, les parents ont eu la chance de voir les classes lors d'une rencontre ultérieure.

Il y a eu un spectacle de la rentrée. Cependant, l'expérience n'a pas eu l'effet espéré. Il était trop technique et les enfants décrochaient. Dommage.

## **9. SÉCURITÉ DU MILIEU;**

M. Stéphane Baril a envoyé un courriel aux parents, présentant un croquis sur les lieux où il est permis de stationner sans nuire à la sécurité des élèves. Il est vraiment important d'en parler aux gens autour de nous, afin d'agir en prévention. Sur la rue de l'Érablière, entre autres, il est très important de respecter la signalisation. Les enfants traversent à travers les véhicules et les parents stationnent dans les entrées de cour des gens.

Des demandes ont été faites régulièrement au Service de police, dont en début d'année scolaire. Cependant, les policiers ont déjà beaucoup de demandes des écoles.

## **10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE;**

Dernière fois révisée le 17 septembre 2020.

Monsieur Stéphane fait la lecture du document des règles de régie interne.

### **Le point 2.3.3**

Ces règles sont modifiées, car il y a un arrêté ministériel concernant les rencontres sur Teams. C'est seulement lors d'exception que les membres peuvent assister à distance et la demande doit être faite quelques jours avant la rencontre. Le droit de vote n'est pas permis lorsqu'un membre n'est pas en présentiel. Une vérification sera faite sur le droit de vote, si le

quorum est respecté versus la personne qui agit à titre de substitut pour le membre sur Teams. La réglementation n'est pas claire.

Me Ann Dion soulève le point qu'il y a 5 parents présents sur le CÉ et seulement 4 membres du personnel ayant le droit de vote. Cela pourrait engendrer une iniquité au moment d'un vote. Mme Mélissa Leroux soulève le point qu'il y a une chaise vacante au niveau du personnel et qu'il faudrait la combler. M. Baril va se renseigner sur l'impact de cette situation.

L'adoption sera ajournée et le vote sera entériné plus tard. Les informations seront prises et un suivi sera fait par courriel. Le vote se fera par la suite.

M. Stéphane Baril suggère de fixer l'heure des prochaines rencontres à 18 h 15 plus tôt que 18 h 30.

Proposé(e) par : M. Jonathan Therrien  
Appuyé(e) par : Mme Stéphanie Marsan  
Adopté à l'unanimité

#### **11. ÉCHÉANCIERS DES RENCONTRES;**

- Le 3 novembre 2022
- Le 26 janvier 2023
- Le 13 avril 2023
- Le 1<sup>er</sup> juin 2023

Les échéanciers des rencontres sont;

Proposé(e) par : Mme Stéphanie Marsan  
Appuyé(e) par: Mme Ann Dion  
Adopté à l'unanimité

#### **12. VÉRIFICATION DE VOS COORDONNÉES (MISE EN PLACE DU C.É.);**

Aucune correction, Stéphane enverra demain les informations au CSSRS.

#### **13. NORMES ET MODALITÉS 2022-2023 (INFORMATION);**

Les normes et modalités sont acceptées comme présentées.

Proposée par Mme Josée Martel  
Appuyée par Mme Mélissa Leroux  
Adopté à l'unanimité

## **14. BUDGET 2022-2023 (INFORMATION);**

### **14.1 MESURES DÉDIÉES**

Nous ne connaissons pas encore les montants de nos mesures dédiées.

Le budget-école n'a pas été reçu. Le budget du CSSRS a été présenté mardi dernier au Conseil d'administration. Nous recevrons notre budget sous peu, plus tard que d'habitude. Il vous sera donc présenté et devra être adopté plus tard.

### **14.2 CONTRIBUTION VOLONTAIRE**

Les enfants ont reçu cette semaine la feuille bleue pour la contribution volontaire. Le tout doit être rapporté au plus tard le 15 octobre prochain.

## **15. TUTORAT;**

Nous devons attendre le budget avant de déterminer s'il y aura du tutorat d'offert ou pas. Dès que le budget sera connu, des décisions vous seront présentées. Notre budget-école devrait être semblable à celui de l'an dernier. Toutefois, nous attendons de voir si certains coûts Covid nous seront remboursés ou pas. Nous savons que la direction a choisi d'investir en prévention. Une TES supervise et travaille les habiletés sociales avec les élèves lors des récréations au terrain de soccer. Pour le reste, nous devons patienter. À suivre...

## **16. OPP- FONDATION;**

- **OPP;** M. Stéphane Baril a envoyé la liste des membres qui ont rempli la feuille à l'AGA à M. Michael Grenier, président de l'OPP.
- **FONDATION;** Aucun parent n'a montré d'intérêt pour siéger à la Fondation. Une suggestion de jumeler la Fondation et le comité pour l'embellissement de la cour d'école sera faite à la prochaine rencontre, car plusieurs parents siègent déjà sur les deux comités. Cela facilitera la prise de décisions, car le comité d'embellissement de la cour d'école devait souvent attendre l'approbation de la Fondation.

## **17. SORTIES ÉDUCATIVES ET COURS HORS ÉCOLE (APPROBATION);**

- **Patin à glace pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle;**

Trois sorties à l'aréna Julien Ducharme, dont le transport s'effectuera par autobus scolaire pour 46 élèves, trois titulaires, six parents et une

TES. Le coût estimé est de 28 \$ et sera assumé par l'argent amassé avec la contribution volontaire.

- **Mini basket pour les élèves du 3e cycle;**

Manifestations sportives : Une sortie à l'école du Triolet pour douze élèves et au moins 1 parent bénévole. Le coût estimé est de 7 \$ par élève et sera assumé par l'argent amassé avec la contribution volontaire.

De plus, 30 élèves de maternelle, 2 titulaires et 1 monitrice auront la chance de participer à une activité « cirque » au gymnase de l'école. Le coût estimé est de 10 \$ par élève et sera également assumé par l'argent amassé avec la contribution volontaire.

Proposé(e) par Mme Marlène Côté  
Appuyé(e) par Mme Caroline Bolduc  
Adopté à l'unanimité

**18. AIDE AUX PARENTS – SUIVI + PRÊT DE LIVRES ET DE JEUX AUX PARENTS;**

Chaque école reçoit environ 1000 \$ pour l'aide aux parents.

Dans le passé, 152 livres et 17 jeux sur la gestion des émotions ont été achetés. Dans les deux dernières années, nous n'avons pas été en mesure de les prêter dû à la covid. Le cartable des livres et des jeux disponibles est prêt. Un lien sera envoyé aux parents pour leur présenter cette offre. Tous les livres et les jeux sont numérotés. Un parent ou un membre du personnel qui souhaite réserver un livre ou un jeu n'a qu'à se présenter au secrétariat pour l'emprunter. Mme Julie Bélanger a numérisé les cartes des jeux en cas de perte.

M. Stéphane Baril propose l'achat de plus de jeux, mais cette fois-ci en mathématique, car c'est déficient. Cependant, il y a la crainte que des jeux reviennent avec des pièces manquantes. Le personnel de l'école n'a pas le temps de gérer cette portion. Mme Mélissa Leroux propose que l'OPP s'implique pour gérer la vérification des jeux.

Mme Mélissa Leroux propose l'achat de matériel afin de venir en aide aux parents au niveau de l'apprentissage de l'anglais à la maison. Mme Marlène Côté suggère plutôt de focaliser sur les mathématiques comme il n'y en a pas actuellement.

Le point est remis à la prochaine réunion afin de laisser le temps aux membres de réfléchir à la meilleure façon d'utiliser ce budget.

**19. SERVICE DE GARDE;**

Le service de garde a dû abolir pour cette année son service de dîneurs, car seulement trois élèves étaient inscrits et le tarif de 1.60 \$ ne permettait pas de subvenir au salaire de la surveillante. Pour l'an prochain, le service de dîneur sera offert, si les inscriptions sont en nombre suffisant, mais le tarif sera de 3,00 \$.

Proposé(e) par M. Jonathan Therrien  
Appuyé(e) par Mme Marlène Côté  
Adopté à l'unanimité

**20. COURRIER DE LA PRÉSIDENCE :** Rien à ce point.

**21. AUTRES SUJETS;**

- **Formation obligatoire;**

Des capsules de formation ont été envoyées aux membres, par courriel. L'an dernier, c'était une obligation. Cette année, aucune information en ce sens n'a été donnée, en revanche M. Stéphane Baril suggère fortement de les regarder.

**22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;**

L'assemblée est levée à 20 h 28.

Proposé(e) par : Mme Rosalie Lemay  
Appuyé(e) par : Mme Caroline Bolduc  
Adopté à l'unanimité

*Nancy Rhéaume*

Secrétaire de la réunion

---

*Mélissa Leroux*

Julie Bélanger, présidente

---

*Stéphane Baril*

Stéphane Baril, directeur